

Un été à l'eau pour les plaisanciers du lac Kénogami



Le lundi 22 Août 2005



(archives)

Le président de l'Association de protection du lac Kénogami (APLK), Louis Pilote, en a gros sur le coeur. Il s'en prend particulièrement au ministère des Ressources naturelles, qu'il tient responsable de la fin précipitée de la navigation sur ce plan d'eau cet été.

En juillet, l'APLK tirait déjà la sonnette d'alarme. L'organisme demandait au gestionnaire du lac de réduire les déversements, parce que le niveau du lac baissait sérieusement. Puis, au début du mois d'août, c'en était fait: les plaisanciers devaient retirer leurs embarcations du lac, par manque d'eau.

Mépris

Le président de l'APLK, Louis Pilote, avait pourtant tenté d'obtenir une rencontre avec les représentants du ministère des Ressources naturelles pour discuter de la question, mais en vain. Louis Pilote y voit un mépris de l'intérêt des usagers du lac par rapport à ceux d'entreprises comme Elkem Métal, qui opère une centrale hydroélectrique sur la rivière Chicoutimi, l'un des deux effluents du lac Kénogami.

Louis Pilote compte bien profiter de la renégociation de l'entente sur la production d'électricité avec Elkem Métal, entente qui prend fin cette année, pour mettre les choses au clair une fois pour toutes. « Peut-on réconcilier la production industrielle et l'usage récréatif », demande-t-il.

M. Pilote pense que cela est possible, en négociant par exemple une entente avec Hydro-Québec pour qu'elle vende son électricité à un prix concurrentiel lorsque le niveau du lac descend à un niveau critique, qui compromet les activités des plaisanciers.

Cependant, Québec a déjà fait part de son intention de ne pas inviter l'APLK à ces négociations.

Par contre, Saguenay pourrait y avoir un représentant. Cela réjouit Louis Pilote, qui voit dans la ville un allié dans la cause des plaisanciers du lac Kénogami.